

## ÉNERGIE, CLIMAT

MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction générale de l'énergie et du climat*

### **Décision du 16 octobre 2017 relative au projet de parc éolien en mer de la société Ailes Marines SAS**

NOR : TRER1802144S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision du 16 octobre 2017, le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, a accepté la demande de changement de technologie (remplacement de la machine ADWEN de 8 MW par une machine Siemens de 8 MW) présentée par la société Ailes Marines SAS pour la réalisation d'un parc éolien en mer au large de Saint-Brieuc.